



BULLETIN MUNICIPAL POUZILHAC

Porte Sarrasine



Le mot du Maire

Chères Pouzilhacoises , chers Pouzilhacois, chers amis.

Il y a bientôt trois mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Trois mois de travail intense afin que chacun et chacune prennent ses repères au sein de la mairie. Ce premier trimestre de mandature a principalement été consacré à la mise en place des commissions municipales, de la communauté de commune, des syndicats (SIRP, SMDE, SICTO-MU, SCOT, SIESB) ainsi qu'à la rencontre des différents services de l'administration.

Au cours de notre campagne électorale nous avons rencontré bon nombre d'entre vous pour présenter un programme qui réponde à vos attentes. L'équipe municipale poursuit les actions engagées et a déjà commencé à travailler sur d'autres thèmes qu'elle vous avait proposés :

- ♦ Mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- ♦ Mise aux normes acoustiques et accessibilité handicapés de la salle polyvalente
- ♦ Réduction de l'utilisation de désherbant par la municipalité.
- ♦ Travaux pour l'amélioration de la qualité de notre eau potable afin de garantir un bon état écologique des masses d'eau souterraines.
- ♦ Etude pour la création d'un terrain multisports.

Tous vos élus sont à pied d'œuvre pour tenir les engagements qu'ils vous ont faits.

Avec du travail et de la patience, une souris coupe un câble. (Benjamin Franklin)

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

LA VIE DU VILLAGE :

- Elus au conseil Municipal **Page 3**
- Commissions municipales **Page 4**
- Commissions extra-communales **Page 4**
- Budget **Page 5**
- Travaux réalisés au cours des 6 derniers mois **Page 5**
 - Ecole
 - Cimetière
 - Voirie
 - Monument classé
 - Salle polyvalente
- Reconquête de la qualité de l'eau **Page 6**
- Prévention du risque incendie **Page 7**
- La taxe foncière **Page 7**
- Le prix de l'eau **Page 7**
- Cahier de doléances **Page 8**
- Terrain multisports **Page 8**
- La chasse aux œufs **Page 8**
- Cérémonies **Page 9**
- Le SIRP **Page 9**
- Personnel **Page 10**
- Centre de loisirs **Page 10**
- Quelques définitions bonnes à rappeler

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- Généralité **Page 11**
- Bus de la mer

INFORMATIONS GÉNÉRALES :-

- Association des conciliateurs de justice **Page 12**
- Pont du Gard
- ADSL haut débit

LES ASSOCIATIONS :

- L'amicale cycliste **Page 13**
- Tennis **Page 14**
- APE. **Page 15**
- Poupapou **Page 15**
- La Manivelle
- Le volant Pouzilhacois

ETAT CIVIL

NUMÉROS UTILES

Page 16

La vie du village

ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : ASTIER Thierry

1^{er} adjoint : GIRAUD Philip

2^{ème} adjoint : NORMAND Yannick

3^{ème} adjoint : RENAUD Guy

4^{ème} adjoint : BRUYERE Frédéric

Conseillers

AUDIBERT David

BRAGER Michel

CHARBONNEAUX Alexandra

DEVOT Nicole

FOURSY Christophe

GALIZZI Nadia

GLAIZAL Christophe

LE BONHOMME Agathe

MONGIN Marlène

PESENTI Christian



COMMISSIONS MUNICIPALES

Appel d'offre :

ASTIER Thierry

AUDIBERT David

DEVOT Nicole

GIRAUD Philip

GLAIZAL Christophe

LE BONHOMME Agathe

PESENTI Christian

Budget . Finances :

NORMAND Yannick

BRUYERE Frédéric

DEVOT Nicole

LE BONHOMME Agathe

GIRAUD Philip

PESENTI Christian

C.C.A.S :

BRUYERE Frédéric

BRAGER Michel

FOURSY Christophe

GALIZZI Nadia

MONGIN Marlène

Communication :

NORMAND Yannick

DEVOT Nicole

GLAIZAL Christophe

LE BONHOMME Agathe

RENAUD Guy

Culture . Sport . Loisirs . Vie associative . Festivités . G° salle polyvalente :

RENAUD Guy

BRUYERE Frédéric

DEVOT Nicole

FOURSY Christophe

GALIZZI Nadia

GLAIZAL Christophe

LE BONHOMME Agathe

MONGIN Marlène

Développement durable . Urbanisme . Bâtiments communaux . Voirie . Petit patrimoine :

GIRAUD Philip

AUDIBERT David

BRAGER Michel

DEVOT Nicole

FOURSY Christophe

GALIZZI Nadia

GLAIZAL Christophe

LE BONHOMME Agathe

PESENTI Christian

Eau . Assainissement :

GIRAUD Philip

AUDIBERT David

BRAGER Michel

CHARBONNEAUX Alexandra

LE BONHOMME Agathe

PESENTI Christian

<u>Education . Enseignement . Vie scolaire :</u> BRUYERE Frédéric CHARBONNEAUX Alexandra GLAIZAL Christophe MONGIN Marlène NORMAND Yannick	<u>O.N.F . Carrière . D.F.C.I . Gestion ac- tivités rurales et agricoles . Chemins communaux :</u> RENAUD Guy AUDIBERT David BRAGER Michel FOURSY Christophe GIRAUD Philip NORMAND Yannick	<u>Personnel . Emplois :</u> ASTIER Thierry CHARBONNEAUX Alexandra GALIZZI Nadia MONGIN Marlène RENAUD Guy
---	--	---

COMMISSIONS EXTRA-COMMUNALES

<u>Syndicat Mixte Départemental d'Elec- tricité du Gard :</u> ASTIER Thierry suppléant PESENTI Christian DEVOT Nicole Suppléant BRAGER Michel	<u>Syndicat Intercommunal pour les Et' Scolaires de Bagnols sur Cèze :</u> ASTIER Thierry BRUYERE Frédéric CHARBONNEAUX Alexandra GIRAUD Philip	<u>Syndicat Intercommunal de Regrou- pement Pédagogique :</u> BRUYERE Frédéric LE BONHOMME Agathe MONGIN Marlène NORMAND Yannick
<u>Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagè- res région d'Uzès :</u> GIRAUD Philip RENAUD Guy BRAGER Michel AUDIBERT David	<u>Schéma de Cohérence Territoriale, Uzège-Pont du Gard :</u> ASTIER Thierry GIRAUD Philip	<u>Pays d'Accueil Touristique Uzège- Pont du Gard :</u> ASTIER Thierry CHARBONNEAUX Alexandra
<u>Office de tourisme du Pont du Gard :</u> CHARBONNEAUX Alexandra	<u>Communauté de Communes du Pont du Gard :</u> NORMAND Yannick ASTIER Thierry	<u>Correspondant Défens :</u> RENAUD Guy

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement	203 500,00
Dépenses financières	7 138,00
TOTAL	1 201 638,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	206 363,00
Dotation fond de réserve	21 275,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	393 879,22
Virement de section fonctionnement	440 000,00
Solde positif reporté	149 120,78
TOTAL	1 210 638,00

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

<u>Dépenses d'équipement</u>	147 000,00
Dépenses financières	9 778,81
Transfert entre sections	1 725,00
TOTAL	158 503,81

Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	10 400,00
Dotation fond de réserve	2 970,00
Virement section fonctionnement	70 000,00
Transfert entre sections	20 493,00
Solde reporté	54 640,81
TOTAL	158 503,81

BUDGET

Nota : la commune n'a plus d'emprunt

LES TRAVAUX REALISES AU COURS DE SIX DERNIERS MOIS

Ecole

- A la cantine, les enfants peuvent manger dans une belle salle repeinte par Vivian Pesenti.
- Un urinoir a été installé à côté des toilettes actuelles dans la cour de l'école.
- Des filets anti-pigeons ont été posés sous le préau de l'école.
- La cour de l'école très abimée a été nivelée et recouverte d'enrobés.
- Des gardes corps sont maintenant devant l'école et derrière la mairie pour la sécurité des enfants.

Cimetière

- Le mur nord du cimetière qui devenait dangereux par sa vétusté a été rénové.

Voirie

- Dans la rue des écoles, les caniveaux ont été recouverts, les nids de poules ont disparu. Des enrobés ont été réalisés : rue des écoles, rue de la Calade, place du château d'eau, placette arrière de la mairie, et place du Barry.
- L'entreprise Valette a pris le relais de l'entreprise Cegelec pour terminer les travaux de renforcement électrique sur la D 6086.
- La rénovation du parc d'éclairage public est terminée. Les lampadaires sont équipés d'ampoules à faible consommation. La luminosité faiblit au fur et à mesure que la nuit avance.
- En partenariat avec la communauté de Communes, un panneau lumineux trône à côté de la poste et vous avise des animations organisées par la commune de Pouzilhac et ses associations, ainsi que celles de la Communauté de Communes.

Monument classé:

- Les travaux « Porte Sarrasine » (photo page d'accueil) commencent début juin. Ils vont permettre la mise en sécurité de cette construction très ancienne, et contribuer à l'embellissement de cette magnifique porte « patrimoine de notre village ».

Salle polyvalente

- Les travaux d'AMELIORATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE et de mise aux normes ACCESSIBILITE de la salle polyvalente avancent à un rythme soutenu. Les entreprises tiennent les délais prévus.

Nous mettons tout en œuvre pour que les Pouzilhacoise et Pouzilhacois puissent retrouver l'accès à cette salle pour leurs diverses activités conviviales, culturelles, de loisirs, voire festives, dès le 4^{ème} trimestre 2014



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pendant les mois de juillet et d'août la collecte des ordures ménagères se fera 2 fois par semaine, les mardi et vendredi matin (15 août compris). N'oubliez pas de sortir vos poubelles la veille au soir.

RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET GESTION PÉRENNE DE LA RESSOURCE



La réglementation impose aux communes dont le captage est prioritaire, de restaurer la qualité de l'eau de la ressource en mettant en place des programmes de mesures dans l'aire d'alimentation de leur captage.

Le bureau d'études Alliance-Environnement – Terrasol a réalisé l'étude agro-environnementale pour les captages des Herps et de Combien permettant ainsi, en concertation avec les agriculteurs et en accord avec le comité de pilotage, de définir la stratégie à mettre en place pour protéger les captages et retrouver un bon état des eaux souterraines

Il est donc nécessaire de prévoir une animation de terrain, pour permettre la mise en œuvre de ces mesures.

La commune a donc passé une convention avec la chambre d'agriculture pour mettre à disposition un technicien qui travaillera pour l'animation de ces programmes de mesures.

La chambre d'Agriculture du Gard apporte son aide aux communes, pour la mise en place et l'animation sur le terrain des programmes de mesures, tels qu'ils ont été définis dans le cadre des études diagnostics agro-environnementaux.

De plus, dans le cadre des procédures réglementaires (Déclaration d'Utilité Publique et Loi sur l'Eau) de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine, sur les deux forages de la commune, Monsieur l'Hydrogéologue agréé a, dans son avis sanitaire hydrogéologique préliminaire, demandé comme étude complémentaire, la réalisation d'un essai par pompage de longue durée sur le forage des Herps et la réalisation d'un piézomètre afin qu'il puisse rendre son avis sanitaire définitif. Les procédures sont en cours pour pouvoir réaliser ces études complémentaires avant l'automne 2014.

PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Un arrêté préfectoral interdit l'usage du feu à partir du 16 mai 2014 au 15 juin, au vu des conditions climatiques de sécheresse que subit le département.

Ensuite, du 15 juin au 15 septembre le code forestier interdit l'emploi du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles.

Vous trouverez sur le site www.gard.gouv.fr les documents :

- ♦ de prévention du risque « feu de forêt »
- ♦ D'information et de sensibilisation
- ♦ De débroussaillage (avec l'arrêté préfectoral et l'obligation légale de débroussaillage du 8 janvier 2013)

Pour entrer sur le site, suivre les rubriques :

1/ politiques publiques

2/ sécurité et protection de la population

3/ risques

4/ Gestion du risque « feu de forêt »



LA TAXE FONCIÈRE

Le conseil municipal a reconduit (comme depuis plusieurs années) les mêmes taux d'imposition pour 2014 :
La taxe foncière reste à 8 %, la taxe foncière bâtie à 12 %, la taxe foncière pour le non bâti à 57.84 %.

Pourtant chaque fois, à la lecture de votre avis d'imposition vous êtes sidéré par l'augmentation !!!

La taxe foncière sur les propriétés bâties est calculée d'après une valeur locative cadastrale de ces propriétés, diminuée d'un abattement forfaitaire de 50 %. Cette valeur correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Elle est actualisée chaque année en tenant compte du changement apporté aux propriétés et de la revalorisation forfaitaire annuelle fixée par la loi des finances qui applique un coefficient voté par le parlement (en 2013 il était de 1.018% et n'est pas encore publié pour 2014).

Le montant de la taxe foncière s'obtient en multipliant le revenu cadastral par les taux fixés par les collectivités territoriales.

En plus des taux fixés par la commune, chaque département détermine son propre taux d'imposition (pour le Gard 22.41 %).

Vous trouvez aussi sur votre avis pour les propriétés bâties:

- ◇ La taxe d'équipement, destinée au financement des interventions foncières des établissements publics fonciers d'Etat.
- ◇ La taxe des ordures ménagères qui est la principale source de collecte du traitement des déchets organisé par le SICTOMU. (A noter qu'en 2014 elle passera de 14.78 à 13.78%, une baisse de 1 point assez exceptionnelle !)

PRIX DE L'EAU

Dans le cadre de la politique de gestion durable et compte tenu des travaux envisagés pour la création d'une nouvelle station d'épuration, le conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs :

Le m³ d'eau passe de 1.12 € à 1.25 €,

Le m³ d'assainissement de 0.76 € à 0.85 €,

Les taux de l'agence de l'eau restent inchangés à 0.28 € et 0.15 € le m³.

CAHIER DE DOLÉANCES

Un cahier est à votre disposition à la mairie.

Vous pourrez en vous faisant connaître, y inscrire vos remarques, vos réclamations et même vos satisfactions.

Nous prendrons vos demandes en considération et traiterons les problèmes qui seront à résoudre.



TERRAIN MULTI SPORTS



Un exemple de terrain multisports

« Qui a dit que les jeunes de Pouzilhac n'étaient pas dynamiques ? »

Depuis plusieurs mois, certains d'entre eux sollicitent les élus pour que ces derniers étudient le projet d'un parc multisports destiné à jouer au football, basket, handball, etc....

La nouvelle équipe de la mairie se penche sérieusement sur le dossier et met tout en œuvre pour que la réalisation de ce site puisse voir le jour.

Afin de répondre parfaitement à leurs attentes, les ados de la commune seront consultés en temps voulu...

LA CHASSE AUX ŒUFS



Le 23 avril, sous un beau soleil, a eu lieu la 5^e édition de la chasse aux œufs. Les cloches avaient été très généreuses, près de 70 enfants impatients ont ramassé plus de mille œufs en un temps record.

Mickey était là et supervisait cette fête, aidant les plus petits à remplir leur panier.

La récolte terminée, les œufs ont été partagés de manière équitable entre les enfants.

Ils ont eu droit pour terminer cette joyeuse journée à un goûter gourmand.



CÉRÉMONIES

Journée de la déportation : le 27 avril

Depuis la loi de 1954, une journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation est célébrée le dernier dimanche du mois d'avril. La nation honore ainsi la mémoire de tous les déportés dans les camps de concentration et rend hommage à leur sacrifice, courage et héroïsme. Pour marquer cet hommage, Pouzilhac a organisé une cérémonie le dimanche 27 avril.



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, à 15h00, les cloches de toutes les églises sonnent officiellement la fin de la Seconde guerre mondiale tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. La foule envahit les rues, entonnant la "Marseillaise" et des chants patriotiques.

Devant le monument aux morts, le Maire Mr Thierry ASTIER a lu un message de Kader Harif. Cassandra a lu un message de l'Ufac et Théo et Julie ont déclamé un poème de R.Desnos. Après l'appel aux morts par F. Pannetier et G. Renaud les enfants ont déposé une gerbe.

Après la minute de silence et la Marseillaise les enfants ont lâché des ballons bleus blancs et rouges, tandis que les grands se réunissaient devant le traditionnel apéritif .



Cassandra



Julie

Théo

LE SIRP

Le syndicat Intercommunal de regroupement pédagogique a pour mission de permettre la collaboration des deux communes « Valliguières et Pouzilhac ». Cela concerne le fonctionnement global de l'école (équipement, ATSEM, investissements, sorties...) et des activités périscolaires (restauration scolaire, garderie..., bientôt rythmes scolaires), tant sur le plan de l'organisation que sur le plan financier. Les communes allouent un budget au SIRP pour son fonctionnement. Le SIRP est composé d'élus des deux Conseils Municipaux. Une secrétaire (jusqu'à aujourd'hui Carmen Pin) en gère les aspects administratifs et organisationnels. Les points repris ci-dessous sont ceux qui ont fait l'objet de réunions et de discussions du SIRP depuis sa mise en place.

Les nouveaux membres du SIRP :

A la suite des élections municipales, les membres du SIRP ont été renouvelés. La composition du nouveau bureau qui a été élu lors de la séance du 25 avril dernier, est la suivante :

Président : Yannick NORMAND, Vice-Présidente : Magali PAUT, Secrétaire : Régis FAURE, Membres : Frédéric BRUYERE, Marlène MONGIN, Nathalie GOUVARD, Béatrice TADBIRT, Agathe LE BONHOMME.

L'ouverture d'une classe, compte tenu des effectifs

Depuis quelques années, le nombre d'élèves est de 120 environ. Il va passer à 140 à la rentrée 2014/2015, ainsi qu'à la rentrée 2015/2016. Pour cette raison, le service académique a accordé l'ouverture d'une classe supplémentaire à Valliguières.

L'organisation consécutive à cette ouverture a pour conséquence d'accueillir des maternelles dans les 3 classes de Pouzilhac. Cela nécessite donc la présence d'une ATSEM (aide maternelle) supplémentaire pour la prochaine rentrée.

La réforme des rythmes scolaires

A la rentrée 2014, les élèves de l'école maternelle et primaire bénéficieront des nouveaux rythmes scolaires. Cette nouvelle organisation du temps scolaire « Bénéficiaire de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage ».

Notre volonté de proposer aux enfants et aux parents des temps d'activités périscolaires en adéquation avec les besoins et nos moyens, nous ont encouragé à collaborer avec l'association des Francas, afin de prendre en charge l'ensemble des temps périscolaires, en complémentarité avec le projet d'école.

Les propositions de mise en place de la réforme ont été validées par le conseil d'école (institutrices, parents élus, maires) et adressées au service académique. Les parents recevront très prochainement les informations sur la mise en place de cette réforme.

Gestion administrative du SIRP

Carmen PIN a informé le SIRP qu'elle souhaite se consacrer à la gestion administrative de la mairie de Valliguières. L'augmentation du nombre d'élèves, de classes et des contraintes réglementaires conduit à doter le SIRP d'une structure administrative autonome.

C'est Julie Fabre qui assurera dorénavant le secrétariat du SIRP. Un bureau près de la cantine va lui être aménagé.

PERSONNEL

Madame Séverine OURMAN en arrêt maladie est remplacée par Madame Estelle ZOGHLARI qui a été bien accueillie par les enfants.



CENTRE DE LOISIRS

Du 7 juillet au 1^{er} août les enfants de 3 à 12 ans pourront être accueillis au centre de loisirs éducatifs de Pouzilhac.

Organisation

7h30 à 9h
11h45 à 12h
13h30 à 14h
17h à 18h30

} accueil
accueil ou départ des inscrits
à la 1/2 journée avec ou sans repas
départ

Activités du matin :

Ateliers adaptés aux tranches d'âge des 3-6 ans, 6-12 ans : chants, jeux extérieurs, activités sportives...

Activités de l'après midi :

Grands jeux extérieurs, sorties culturelles ou de loisirs, activités diversifiées...

Un temps calme est proposé après chaque repas.

Sieste pour les plus petits, coin lecture ou jeux de société, petites activités manuelles pour les plus grands.

Thèmes de l'été et sorties envisagées

- Activités autour des médias, réalisation d'un court métrage,
- Festival d'Avignon,
- Mini camp à Thoiras,
- Piscine et activités aquatiques,
- Découverte ludique du patrimoine de Pouzilhac et de ses environs,
- Ateliers d'animation à la Maison du Mineur de la Grand Combe...



Les inscriptions se feront à la mairie de Pouzilhac :

Le mercredi 25 juin 2014 de 17h30 à 19h

Le mercredi 2 juillet 2014 de 17h30 à 19h

Un réunion d'information aux familles en présence de l'équipe d'animation aura lieu :

Mercredi 18 juin à 18h en mairie de Pouzilhac



La civilité,
ça change la ville

La civilité,
tous acteurs !

QUELQUES DÉFINITIONS BONNES À RAPPELER

Le terme **civilité** désigne l'ensemble des règles et des comportements de la **vie en communauté** tels que la **politesse**, la **courtoisie**, le **savoir-vivre**. La civilité est l'affichage du caractère **pacifique** d'une personne dans ses relations à autrui, notamment dans la façon d'entrer en contact, et du **respect** que l'on a pour son interlocuteur. Elle montre également l'appartenance à une même **communauté**, communauté humaine au minimum. Le mot civilité est cependant peu utilisé, tandis que son contraire, **incivilité**, est de nos jours d'un usage beaucoup plus fréquent.

Le **civisme** désigne le **respect**, l'**attachement** et le **dévouement** du **citoyen** pour son pays ou pour la **collectivité** dans laquelle il vit. Cela s'applique en particulier à l'institution qui représente cette collectivité, à ses **conventions** et à ses **lois**.

La **citoyenneté** est le statut juridique qui permet à un individu de devenir citoyen. La citoyenneté donne **accès à l'ensemble des droits politiques**, tout en créant des devoirs, permettant de **participer à la vie civique** d'une société ou d'une **communauté** politique, par opposition au fait d'être simple résident. En général, la citoyenneté est liée au **droit de vote**.

Les 41 délégués communautaires issus des 17 communes de la communauté de communes du Pont du Gard (dont deux délégués de Pouzilhac, Thierry Astier et Yannick Normand), ont été réunis pour procéder à l'élection du Président et des Vice-Présidents. Il a fallu 3 tours pour départager Gérard Pedro (Remoulins) et Claude Martinet (Montfrin). C'est finalement Claude Martinet qui est élu à la tête de la communauté, avec 21 voix contre 20.

Les Compétences de la Communauté de Communes s'organisent autour de **l'aménagement de l'espace, du développement économique** (développement de zones d'activité, et programmes d'aides aux services, à l'artisanat et au commerce), **de la protection et la mise en valeur de l'environnement** (sentiers de randonnées, rénovation du patrimoine local...), de la politique du logement et du cadre de vie, de la politique culturelle et sportive (promotion du sport, mise en réseau des bibliothèques, gestion et mise à disposition de matériel commun...), **de la sécurité, du tourisme** (promotion des prestations de services touristiques), **de l'insertion et de l'emploi, de la petite enfance** (micro crèches, relais assistantes maternelles).

Une première séance a eu lieu le 5 mai, consacrée à la désignation des délégués dans les diverses structures (SCOTT, SICTOMU, mission locale, Pays Uzège Pont du Gard ...)

BUS DE LA MER

Cette année encore les Pouzilhacois bénéficieront d'un bus les mercredis de juillet et août, pour les amener au Grau du Roi. Les voyages seront gratuits.

Gestion des inscriptions :

La CC a fourni à chaque commune un document qui sera remis à chaque personne ou famille inscrite. Ce document devra être présenté par le voyageur le jour du départ à l'élue chargé de l'accueillir. Les inscriptions se font au maximum la veille du départ. Si le bus est complet, il est possible de prendre des réservations pour la semaine suivante ou de s'arranger avec les communes du même bus en fonction des places disponibles.

Concernant les enfants de moins de 16 ans, ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

De 16 à 18 ans, une autorisation parentale avec les coordonnées des parents devra être fournie à l'inscription.

Annulation du bus :

L'annulation doit se faire avant 16h, la veille du départ, pour ne pas engendrer de frais.

Le départ se fait à 8h devant le monument aux morts (arrivez 10mn avant), et pour le retour à 18h au Grau du Roi.



Informations générales



ASSOCIATION DES CONCILIEATEURS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL DE NÎMES

Notre commune peut bénéficier des services d'un Conciliateur de Justice présent sur notre canton.

Il exerce au sein d'un cadre rigoureusement volontaire et bénévole dans le respect d'une confidentialité absolue, en tenant des permanences principalement dans les locaux mis à disposition par les municipalités.

Sa mission essentielle consiste à être un acteur de la paix et de la cohésion sociale, à la fois proche et indépendant des parties qui le sollicitent.

Ce mode de règlement « à l'amiable » et au sein d'un dialogue, des conflits et différends, qui relèvent du droit civil, concerne tous les domaines de la vie quotidienne : **voisinage, propriété, servitudes, prestataires de services, artisans, commerçants....**

Rapide et entièrement gratuit, ce service permet de solutionner les tensions qui altèrent bien souvent le quotidien de nos concitoyens. Le **constat d'accord** rédigé avec les parties scelle en effet un **engagement** qui peut acquérir « force exécutoire » par l'homologation du juge d'Instance.

Le caractère bénévole de ce service de justice a nécessité la création de **l'Association des Conciliateurs de Justice de la cour d'Appel de Nîmes** au sein de laquelle sont assurées la formation pour le maintien à niveau des connaissances juridiques et règlementaires, la mise à disposition des documents et ouvrages, les sessions de formation...

Adresse courrier : Monsieur le Conciliateur, Palais de Justice, Boulevard des Arènes 30000 Nîmes



PONT DU GARD

Nous vous informons que les cartes d'abonnement que vous avez reçues en 2013 pour entrer sur le site du Pont du Gard, ne sont pas à renouveler en 2014. Elles sont valables 3 ans.

ADSL TRÈS HAUT DÉBIT

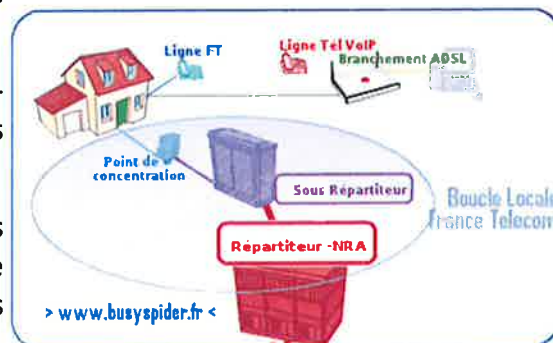
Le Pays Uzège-Pont du Gard a engagé avec le prestataire ON-X, un schéma territorial d'aménagement numérique qui a pour but d'analyser les perspectives de desserte en très haut débit sur les différentes parties de son territoire, et de fixer des orientations d'actions en la matière.

Actuellement la plupart des réseaux sont câblés en cuivre, la puissance maxi est de 10 Mbits. En reliant tous les relais entre eux (NRA) avec de la fibre optique la puissance pourrait atteindre 50Mbits (Système MED). En reliant tout le réseau en fibre optique jusque chez l'utilisateur la puissance pourrait être de 100 Mbits mini (système FTTH).

L'Etat n'offre aucune aide pour l'installation des lignes. Comme les branchements sont très onéreux, les fournisseurs tels Orange, Bouygues, SFR... n'investissent que pour des opérations rentables, c'est-à-dire dans des zones où il y a beaucoup d'entreprises. Le coût varie de 250 à 2500€ par ligne en MED, et de 1000 à 4000€ par ligne en FTTH.

Toutes les communautés de communes du Gard doivent s'accorder pour mener ensemble le projet d'aménagement de l'ADSL très haut débit.

Trente pour cent du coût pourraient être subventionnés par les collectivités locales, pour le reste il y aurait obligation de faire de gros emprunts, ces fonds seraient récupérés sur les factures des abonnés.



Les associations

L'AMICALE CYCLISTE



L'Amicale Cycliste Pouzilhac montre actuellement les couleurs de ses maillots.

- ☺ Angélique et Christian ont roulé pendant une semaine sur les routes d'Espagne « l'Es tartit Costa Brava ». En compagnie d'une trentaine de cyclistes (Français et Belge) ils ont parcouru plus de 500km en matinées, longeant la mer ou grimpant dans les montagnes (avec des passages à plus de 18%). Heureusement le soleil était bien présent, mais le vent aussi !
- ☺ Une sortie club de 3 jours a eu lieu fin mai en Lozère avec départ de Marvejols. Ils ont parcouru plus de 200 km dans l'Aubrac, les Causses et les Gorges du Tarn.
- ☺ En août, une sortie club est prévue à St Pourçain sur Sioule. C'est la « semaine fédérale » organisée par la fédération FFCT. Chaque année cette sortie a lieu dans une région différente et réunit environ 12000 cyclistes.
- ☺ Les membres du club parcourent chaque année entre 3000 et 15000 km, à vélo sur route ou en VTT. Des sorties sont organisées chaque semaine dans le gard et les départements limitrophes.
- ☺ **Un rappel : notre organisation GARRIGUE & BITUME aura lieu en matinée les 14 & 15 Juin avec :**
des parcours Route : 50km-70km-90km-105km- VTT: 20km-25km-30km-35km Marche & Trail : 10km-15km
Départs de la salle polyvalente de Pouzilhac entre 7h et 10 heures !

" Pasta partie offerte à tous les inscrits" à l'arrivée.



TENNIS

Le tennis-club de Pouzilhac regroupe des familles adhérentes qui disposent du terrain de tennis toute l'année, du 1^{er} avril au 31 mars, et les 43 enfants de l'école de tennis que Valérie entraîne pendant l'année scolaire.



L'organisation d'un loto annuel a permis d'offrir aux jeunes tennismen et tennismen de l'école une sortie à OK Corral qui aura lieu le 21 juin.

La réforme des rythmes scolaires nous impose de revoir les créneaux horaires de l'école de tennis pour la rentrée prochaine. Les parents concernés seront informés fin juin des solutions envisagées.

Pour tout renseignement, demander les contacts en mairie.

Bon été sportif à tous,

Sabine Bruyère (présidente)



APE



Les dernières manifestations de l'APE ont été hautes en couleurs et en mouvement :

Le vendredi 25 avril a eu lieu le **Carnaval des Ecoles**. Enfants, enseignants, personnel périscolaire, parents..ont tous défilé dans les rues de Pouzilhac, formant un cortège multicolore et déguisé, en lançant des confettis sous des rythmes entraînants. L'élection de Mr. et de Mrs Carnaval 2014, sous l'applaudimètre des enfants, a décerné cette année comme gagnants parmi les parents un magnifique et redoutable Dark Vador, ainsi qu'une indécélable militaire en tenue de camouflage... La barre est haute pour l'an prochain !

Les enfants des deux écoles ont fait entendre leurs voix, en chantant en plusieurs langues, dont le brésilien,- carnaval oblige-, les mélodies apprises à l'école avec l'animateur de musique.

La journée s'est terminée par une tombola et par un goûter offert par l'APE.

Le **samedi 17 Mai** se sont tenues à Valliguières les **Olympiades 2014**, avec la participation d'une quarantaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans, ainsi que leurs aînés : ados et adultes, sans limite d'âge.

De belles rencontres sportives ont ainsi opposé des équipes mixtes sur les terrains de foot et de volley, alors que les plus petits ont pu exercer leur habileté sur un parcours de motricité géant, semé d'étapes d'adresse, d'équilibre, et se terminant par une course en sac endiablée !

Les petits champions se sont vus remettre une médaille ainsi qu'un tee-shirt aux couleurs des Olympiades, alors que les grands ont été récompensés par des coupes. Pour la troisième année consécutive, l'équipe de foot des jeunes de Pouzilhac-Valliguières a remporté le tournoi. Ils détiennent dès à présent le trophée.

Cette journée sportive et énergique a été agrémentée d'une activité exceptionnelle de massages japonais Amma assis, prodigués par deux masseurs émérites (après l'effort, le réconfort!), et s'est terminée après le dîner vers 22h30...! **Un Grand Merci à tous les parents et participants qui ont prêté main forte au Bureau de l'APE pour l'animation et le succès de cette journée!**

Prochain rendez-vous de l'APE : La fête des Ecoles le samedi 14 Juin à Valliguières: nous vous y attendons nombreux !!!

Pour finir, un rapide tour d'horizon des manifestations organisées et financées par l'APE lors de cette année scolaire 2013-2014 qui s'achève :

- **Manifestations** : Halloween (octobre) ; Vente de chocolats (novembre) ; Spectacle de Noël (décembre) . Loto (janvier) ; Tombola (mars) ; Carnaval (avril. Olympiades (mai) et Fête des écoles (juin).

- **Sorties scolaires et interventions financées par l'APE** : Ecole de Pouzilhac : Caserne des pompiers (tous); Musée Angladon (CP/CE1); Ferme Sarriens (PS/MS+PS/GS); Visite aquarium + train des Cévennes (tous). Ecole de Valliguières: Intervention Mr Piquemal (tous); sortie Fontaine du Vaucluse (tous)

- **Matériel et investissements pédagogiques** financés exceptionnellement par l'APE cette année: pour l'Ecole de Valliguières :1 PC portable, 1 vidéo-projecteur, matériel sportif (cages de hand et foot, panneaux de basket, ballons) , 1 armoire (PS/GS) pour l'Ecole de Pouzilhac.

Dernière chose, n'oubliez pas : l'APE est désormais sur facebook :

rejoignez nous sur :

www.facebook.com/ape.pv



Association « Pourquoi pas à Pouzilhac ? »

Chats



Identification obligatoire

Tous les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent être identifiés, soit par tatouage, soit par puce électronique. Auparavant, cette obligation légale ne concernait que les chats donnés ou vendus. Elle est désormais généralisée, mais mal connue.

Pour permettre à chaque détentrice et détenteur de remplir son obligation à coût raisonnable, POU-PAPOU a négocié des conditions avantageuses avec une clinique vétérinaire de Bagnols-sur-Cèze. Il est vivement recommandé de faire procéder par la même occasion à la stérilisation de l'animal.

Tous renseignements chez Maya et Jean-Claude Eggimann, secrétaire et président de POU-PAPOU, au numéro de téléphone 04 66 37 08 80.

Mireille était une grande amie des animaux et l'a prouvé en adoptant, entre autres, deux chevaux, deux chats et un chien. Suisse d'origine, elle avait choisi Pouzilhac pour une retraite sereine. Elle soutenait POU-PAPOU depuis sa création et était proche de ses animateurs. Une maladie si souvent tueuse l'a enlevée à sa famille, à ses proches et à ses compagnons du monde animal. Notre association ne l'oubliera pas.

LA MANIVELLE ✓

Le Vide grenier est prévu le 7 Septembre, pour s'inscrire ☎ 0466372496

" LE VOLANT POUZILHACOIS "



L'activité de l'association est actuellement en suspens du fait des travaux de rénovation et de mise aux normes effectués dans la Salle Polyvalente. La reprise des entraînements, souhaitée pour septembre, dépendra de l'avancement des travaux de la salle, et de sa capacité à accueillir à nouveau notre activité sportive.

Nous vous ferons signe dès que possible.

CHASSE

L'assemblée générale des chasseurs de Pouzilhac qui s'est déroulée le 2 juin a permis de faire le bilan sur la saison de chasse écoulée 2013 / 2014 et d'accueillir deux nouveaux membres dans la composition du bureau. La société compte à présent 63 chasseurs dont 29 sociétaires. Un point a été fait sur les actions engagées pour le repeuplement du petit gibier en particulier au niveau du lièvre et de la perdrix. Il a été adopté au vote un aménagement permettant la chasse le lundi à parti du 11 novembre. Les dates retenues pour la distribution des cartes concernant la nouvelle saison de chasse 2014 / 2015 sont le 8 août et le 12 septembre de 18h 30 à 19h 30 au local des associations.



Le projet de réalisation d'une garenne artificielle pour la réintroduction du lapin a été abordé. La société se rapproche d'un technicien de la Fédération des Chasseurs. Mais c'est le sanglier qui reste le plus présent sur notre territoire avec un tableau qui s'élève à environ 160 bêtes abattues pour l'ensemble des 2 équipes de chasseurs. Notre commune se situe donc dans un secteur classé sensible par la Fédération des Chasseurs du Gard en termes de dégâts occasionnés aux cultures, des autorisations sont délivrées par la Préfecture du Gard à la société de chasse pour réaliser des tirs d'approche et des battues dès la date du 1^{er} juin sur cette espèce.

Etat Civil



Naissances

- ♥ Le 16 janvier 2014 est né en AVIGNON
Enzo, Raymond, Jean-Pierre TRAVERSINO FEDERSPIEL
Fils de Céline FEDERSPIEL et Thierry TRAVERSINO

- ♥ Le 17 janvier 2014 est née en AVIGNON
Sandra, Emilie, Claude FONTENILLE
Fille de Emilie THAO et de André FONTENILLE

- ♥ Le 23 février 2014 est né à NÎMES
Luciano, Claude, Noël ROUDIL
Fils de Kelly BARBARINO et de Mickaël ROUDIL

- ♥ Le 28 février 2014 est née à NÎMES
Léna, Clara, Angy MALIGE BARBELLION
Fille de Charlène MALIGE

- ♥ Le 7 avril 2014 est né en AVIGNON
Kelan CHARROUX
Fils de Jeanne SIMONNET et de Hervé Yoann CHARROUX



Sandra Fontenille



Enzo Traversino Federspiel



Luciano Roudil

Décès

- ♠ Monsieur **Antoine GAVAZZI** le 30 janvier 2014 (93 ans) à BAGNOLS sur CEZE

- ♠ Madame **Mireille NICOD** le 28 mai 2014 (63 ans) à BAGNOLS sur CEZE

Numéros utiles

Mairie : 04 66 37 17 77
Ecole primaire : 04 66 22 08 35
Samu : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 66 33 24 26
Urgences sur le portable : 112
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
Enfance maltraitée : 119

Médecins Connaux

GIL Serge : 04 66 82 00 06
GUERIN Patrick : 04 66 82 49 12
MARCENAC Frank : 04 66 82 06 60
MAYRAS Marie-Claire : 04 66 82 00 06

Pharmacie Connaux

Rue République : 04 66 82 00 05

Cabinets d'infirmiers :

Connaux : PONTAL, CLAUD, MUHR, COCHE, GIRARDY, BLANC : 04 66 82 41 51
Valliguières : SANCHEZ Mireille : 04 66 37 35 62 ou 06 07 54 68 84
VIDIER Marcelline : 04 66 37 36 67 ou 06 87 43 05 83
SAURI Patricia : 06 42 18 95 23

TAXI LACROIX
(agréé sécurité sociale)
☎ 06 17 98 70 96

Bulletin Municipal réalisé et imprimé par nos soins

Directeur de publication : Thierry ASTIER

Comité de rédaction : A. Le Bonhomme, N. Devot, Ch Glaizal, Y. Normand, G. Renaud.

Réalisation : Nicole Devot